

Règles d'origine préférentielles paneuroméditerranéennes. Convention régionale

2010/0093(NLE) - 01/02/2012 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport d'Emilio MENÉNDEZ del VALLE (S&D, ES), la commission du commerce international recommande que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion de la convention régionale sur les règles d'origine préférentielles pan-euroméditerranéennes.